

Le terrible destin de Marianne Cohn, résistante qui convoyait des enfants vers la Suisse

À la lumière de nouveaux éléments révélés par l'historienne Ruth Fivaz-Silbermann, il était intéressant de revenir sur le terrible destin de cette résistante qui a donné son nom à plusieurs écoles.

VIRY

L'histoire de Marianne Cohn est bien connue, car cette résistante a notamment laissé son nom à des écoles, à Annemasse, Viry et même Berlin. Mais ce que l'on sait moins, ce sont les circonstances exactes de son arrestation, en juillet 1944, d'abord à Viry, puis à Étrembières. Issue d'une famille d'intellectuels juifs allemands, Marianne Cohn n'a pas 20 ans lorsqu'elle entre en résistance en 1941 à Paris. Sous la fausse identité de Marianne Colin, elle s'engage dans des réseaux qui aident les enfants juifs à gagner la Suisse. Mais cette activité n'est pas sans risque et Marianne Cohn est arrêtée en 1942 et incarcérée à Nice. C'est probablement durant ce séjour en prison qu'elle écrit le très beau et prémonitoire poème « Je trahirai demain ».

32 enfants sauvés

Militante active, elle rejoint bientôt le réseau Mola, d'Aix-les-Bains. En janvier 1944, elle intègre l'équipe des convoyeurs de ce réseau. Le 31 mai 1944, depuis Annecy, Marianne Cohn convoie en camion, avec le résistant Joseph Fournier, un groupe de 32 enfants et adolescents juifs vers la frontière genevoise. Il est prévu que le camion s'arrête à la sortie de Viry, direction Saint-Julien-en-Genevois, à l'embranchement de la route du Fort où une haie permet une descente discrète des enfants. Ces derniers seront ensuite emmenés vers la frontière, distante de quatre kilomètres, par le passeur Émile



Marianne Cohn, résistante allemande torturée et assassinée à l'âge de 22 ans à Annemasse, par les hommes de la Gestapo.

Barras. Malheureusement, c'est à ce moment-là que surgit une voiture avec quatre militaires allemands. Interrogés, Marianne Cohn et Joseph Fournier ont la présence d'esprit d'improviser. Ils expliquent que les enfants vont à la colonie de vacances de Bois-Salève, au Pas de l'Échelle (Étrembières).

Comme le révèle Ruth Fivaz-Silbermann dans les Échos Saléviens n°25 (édités par la Saléviennne), le groupe est alors laissé à Bois Salève et les soldats s'en vont. Il est 20 heures. Durant quelques heures, il était possible de tenter le passage de la frontière suisse, distante à ce moment-là, de quelques centaines de mètres seulement.

Entre crainte et hésitation, l'opération n'est finalement pas tentée et les Allemands reviennent en nombre dans la colonie à deux heures du matin pour arrêter tout le monde. Le groupe est emprisonné au sinistre hôtel Pax, siège de la Gestapo d'Annemasse. Grâce aux nombreuses interventions du maire d'Anne-

masse, Jean Deffaugt, les enfants et les adolescents seront finalement libérés, mais pas Marianne Cohn qui sera sauvagement assassinée avec cinq autres résistants par la Gestapo dans la nuit du 7 au 8 juillet 1944. Son corps sera retrouvé le 23 août 1944 dans un charnier situé dans le bois des Rosses, à Ville-la-Grand.

DOMINIQUE ERNST

Jean Deffaugt, maire d'Annemasse.

Commerçant connu d'Annemasse, Jean Deffaugt fonde en 1940 un centre d'accueil pour les réfugiés venus de l'est de la France. C'est le régime de Vichy qui le nomme maire adjoint, puis maire d'Annemasse en 1943. L'homme va profiter de son statut pour aider la Résistance et faire libérer de nombreux maquisards et des enfants juifs, prisonniers au siège de la Gestapo. Les qualités « de courage et de clairvoyance » de Jean Deffaugt lui vaudront de nombreuses récompenses (Légion d'honneur, médaille des Justes...) à la Libération. Il sera même réélu maire d'Annemasse en 1945, un cas rare en France parmi les magistrats nommés par Vichy. Une place d'Annemasse porte son nom.

Marianne Cohn refuse de s'évader après son incarcération

Lors de son incarcération dans les geôles de la Gestapo, Marianne Cohn est informée par Jean Deffaugt qu'il est possible de la faire évader. Plusieurs plans sont envisagés, mais la jeune femme de 22 ans refuse de peur que des représailles soient exercées sur les enfants dont elle avait la charge.

Malgré les humiliations et la torture, elle ne semble pas pressentir le dénouement tragique de sa captivité. Elle s'inquiète avant tout pour les enfants et pense qu'elle va simplement rester prison-

nière durant de long mois. Mais c'est la mort qui l'attend au bout des couloirs sinistres du Pax. Et à la lecture de son poème « Je trahirai demain », que nous reproduisons ici, nous pouvons imaginer qu'elle savait en s'engageant dans la Résistance que son destin serait tragique.

« Je trahirai demain, pas aujourd'hui. Aujourd'hui, arrachez-moi les ongles. Je ne trahirai pas ! Vous ne savez pas le bout de mon courage. Moi je sais. Vous êtes cinq mains dures avec des bagues. Vous avez aux pieds des chaus-

sures avec des clous. Je trahirai demain. Pas aujourd'hui, demain. Il me faut la nuit pour me résoudre. Il ne me faut pas moins d'une nuit pour renier, pour abjurer, pour trahir. Pour renier mes amis, pour abjurer le pain et le vin, pour trahir la vie et, pour mourir. Je trahirai demain. Pas aujourd'hui. La lime est sous le carreau, la lime n'est pas pour le bourreau, la lime n'est pas pour le barreau, la lime est pour mon poignet. Aujourd'hui, je n'ai rien à dire. Je trahirai demain ».



En août 1944, devant l'hôtel de ville d'Annemasse, des enfants rescapés des terribles geôles de l'hôtel Pax.